



Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 Yvoir
Tél: 082/ 61 03 10

**PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR
du 07 décembre 2015**

Présents : 9 membres de la CLDR/32 (dont 7 membres votants)	Absents/excusés : membres
---	----------------------------------

		Présents	excusés	absents			Présents	excusés	absents
Prénoms	Noms				Prénoms	Noms			
Bertrand	CUSTINNE	x			Thierry	LANNOY		x	

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Étienne	DEFRESNE		x	Marcel	COLET	x			
Julien	ROSIÈRE		x	Jean	QUEVRIN				x
Laurent	GERMAIN	x		Marie-Bernard	CRUCIFIX-GRANDJEAN		x		
Catherine	VANDE WALLE -FOSSION	x		Patrick	EVARD	x			

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Marc	DE WIL	x		Raphaël	DE WITTE			Dém	
Philippe	BASIAUX		x	Delphine	ARNAL			Dém	
Eric	DARAS			x	Jean-Pierre	BINAME			x
Marie-Agnès	BERNARD-SERRUYS		x		Jérémie	VANHAVERBEKE		Dém	
Christophe	DELIEUX		Dém	←	Philippe	LEBEAU		x	
Jean-Marie	FLAMEY		x		Sébastien	BODART		x	
Marie-France	LIBOIS	x			Daniel	ELIAS	x		
Francis	STRAET		Dém		Patrice	MARIN			x
Céline	VAN DAMME		Dém	←	Axel	BLANCKAERT			x
Chantal	LAVERDISSE			x	Thierry	LESSIRE			x
Dimitri	DESCAMPS		Dém		Quentin	HATERT		Dém	
Céline	PREVOO		x		Benoît	GERMAIN		x	
Daniel	BOUSSIFET			x	Jean-François	PINGET			x
Anne	VANDENABEELE	x			Bruno	SCHIMP			x
Michaëla	DE ZOLT		Dém		Patricia	CARLY		x	

Observateur : Edith Godefroid (invitée par Anne Vanden Abeele)

Vu le peu de membres présents et le quorum non atteint, cette réunion sera principalement une réunion d'information et d'échanges sur le suivi des projets. Les sujets nécessitant un vote et une décision de la CLDR seront reportés à la prochaine CLDR (début 2016).

Les sujets abordés au cours de cette réunion sont détaillés dans la note de travail envoyée à chaque membre de la CLDR avec la convocation, le 27/11/2015.

1. **Approbation du PV de la réunion du 25 août 2015**

Aucune remarque reçue à ce jour. L'approbation du PV sera remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

2. **Aménagement des bords de Meuse : rapport du groupe de travail, discussion générale et décision.**

Le 9 octobre, le BEP et le bureau d'études ont présenté aux membres du Collège communal les premières esquisses.

Depuis, nous avons formulé un ensemble de remarques dont la plupart ont été retenues au niveau des aménagements envisagés sur Godinne. Par contre, sur Champalle, nous regrettons que certaines n'aient pas été appliquées.

Nous disposons maintenant d'une base de travail. Pour avancer il est nécessaire maintenant de connaître les sources de financements possibles. Il sera peut-être prudent et utile d'attendre d'avoir les fiches-actions définitives ainsi que les sources de financement pour décider formellement de la mise en chantier d'une nouvelle convention-exécution (ou pas).

Dans les propositions faites actuellement par le BEP, les remarques de la CLDR sont :

Pour le site de Godinne :

- le projet est grandiose par rapport au souhait initial de la CLDR avec un budget conséquent.
Pour la CLDR, l'objectif de la fiche projet est avant tout d'aménager la zone « sinistrée » actuelle (parking et plaine de jeux) en un espace convivial et ce pour un budget bien moins conséquent.
- Le Bep prévoit 17 pl. de parking le long de la route. La CLDR souhaite attirer l'attention sur le dénivelé de terrain dont il faudra tenir compte pour créer ces places de parking. L'objectif étant de créer un espace suffisamment large pour permettre l'ouverture des portes en toute sécurité et d'y intégrer l'arrêt du TEC.
Pour Patrick Evrard, il serait possible de créer +/- 9 emplacements sans devoir remblayer et de prévoir l'arrêt du TEC sur la chaussée (effet ralentisseur pour le trafic)

- Quid du terrain de basket. A supprimer ou pas ?

- La CLDR souhaite que le restaurateur soit consulté pour obtenir son avis sur l'éventualité de créer une terrasse.

Pour le site de Champalle :

- Le regret que toutes les demandes n'ont pas été réellement entendues
- Un éclairage intensif au niveau du passage pour piétons.
- Une rampe a bien été prévue mais celle-ci a été dessinée du mauvais côté.

3. **Etat d'avancement des projets sous convention-exécution**

1ère convention : Liaison CHU Mont

- L'objectif est d'approuver le Cahier des charges lors du Conseil du 1^{er} février et de mettre le projet en adjudication dans la foulée pour réalisation des travaux courant 2016.

2ème convention : Aménagement de sécurité aux abords de l'école de Dorinne.

- Le Ministre a donné son accord sur le projet final, le permis d'urbanisme a été accordé, le dossier a été mis en adjudication. L'ouverture des offres a été faite le 2 décembre. Les offres reçues ont été transmises au bureau d'étude pour analyse.
- L'offre qui sera retenue devra être envoyée (DGO3) au Ministre pour accord avant l'attribution définitive.
- Début des travaux envisagé pour le printemps 2016.

3^{ème} convention : Aménagement du cœur de village de Purnode.

L'avant-projet a été présenté le mardi 27/10 à tous les acteurs du dossier (SPW, Commune, Brasserie, associations, impétrants, TEC, ...). Suite à cette réunion du Comité d'accompagnement, le plan « avant-projet » a été adapté en fonction quelques dernières remarques et suggestions et envoyé au Ministre pour approbation de « l'avant-projet ».

Synthèse des dernières remarques et suggestions :

- Aucun arbre devant le café
- suppression des passages pour piétons (devenus inutiles vu la zone mixte)
- Déplacement d'une place de parking le long du pré du patronage vers le long de l'église.
- une réunion sera prévue avec les impétrants (Proximus, Voo, Ores, Inasep etc.) pour planifier et organiser les différents chantiers.
- envisager une structure d'art dans l'îlot situé devant le café

Prochaines étapes :

- On attend d'un jour à l'autre l'approbation officielle de l'avant-projet par la DGO3.
- Une réunion avec les impétrants (pour ajuster les plans) est prévue le 14 décembre 2015
- La procédure de demande de permis d'urbanisme sera rentrée en décembre également
- Présentation du projet aux Purnodois le mardi 2 février (date à confirmer)
- Discussion en CLDR et envoi des toutes dernières remarques au B.E. en février
- Finalisation du cahier des charges et envoi de celui-ci à la tutelle pour avis préalable en mars/avril et, en parallèle, demande d'accord définitif au Ministre
- Passage du CSC au conseil communal d'avril ou mai et mise en adjudication dans la foulée.

→ Remarques de la CLDR :

- Quel sera le choix du revêtement à la sortie de la brasserie rue de la Goette ?
- La CLDR souhaite que « l'avant-projet » soit présenté à la CCATM de janvier 2016
- Prévoir une signalisation efficace (cfr. Lettre de PE au Collège communal/CCATM) :
Pour éviter au maximum le passage de poids lourds rue de la Brasserie et Interdire aux poids lourds de rentrer dans Purnode par la rue Pont de Bayenne (Ce qui diminuera le flux de camion rue du Pont de Bayenne)

4. Autres projets en discussion ou à venir

• **Contournement de Spontin : Plan intercommunal de mobilité à réaliser par le BEP**

Ce dossier en tant que tel n'évolue pas pour le moment mais le Conseil communal du lundi 26/10 a marqué son accord de principe pour s'inscrire dans la démarche de la réalisation d'un Plan Intercommunal de Mobilité focalisé sur la gestion du charroi des poids lourds.

Cette étude sera réalisée par le BEP. A noter que cette étude est la toute première action concrète dans ce dossier très complexe pour lequel des solutions sont attendues depuis longtemps et qui nous confirmera si le contournement est une piste envisageable ou pas.

En outre, nous rappelons que des mesures provisoires et urgentes ont été demandées au SPW. A ce jour, nous n'avons rien de concret malgré des contacts répétés avec l'administration régionale dont le dernier remonte au 16 novembre dernier avec le Directeur M. Warnon.

La police s'engage à faire des analyses aveugles et des contrôles systématiques dans les prochaines semaines.

• **Portes de villages**

Le GT s'est réuni et a analysé toutes les entrées/sorties de villages au niveau des voiries communales. Quelques sites ont déjà été pointés comme prioritaires à première vue mais pour confirmer ou non ces hypothèses, il a été recommandé de réaliser des comptages et analyses de trafic. Un planning a été d'être approuvé par le Collège et ceux-ci ont démarré. Ils s'étendront jusqu'au printemps 2016 au moins (il est possible que pour des raisons impérieuses – météo ou techniques – le planning subisse quelques adaptations) :

Le GT sera invité à analyser les données qui seront récoltées et à fixer en ordre de priorités à proposer à la CLDR.

Un crédit de 30.000 euros sera mis au budget 2016 pour élaborer l'étude en vue de la réalisation de quelques portes, probablement en 2017.

→ La CLDR demande que soit également analysés le bailloy et la haie Collaux

- **Salle de Mont**

Le Groupe de Travail s'est réuni en septembre et a poursuivi la réflexion entamée il y a quelques années
(Rapport du GT en annexe)

→ La CLDR demande que l'acoustique de cette salle permette d'accueillir une scène pour des spectacles

- **Maison des associations de Godinne**

[Rapport du GT le 25/11/15 en annexe]

→ Catherine Vande Walle rappelle que les besoins des associations ont déjà été exprimés.

Sur Godinne il y a déjà des espaces disponibles (ex. L'école communale) qui constituent une piste de réflexion qui serait moins coûteuse. Le Collège de Godinne dispose également de bâtiments peu utilisés.

- **Centre sportif de l'entité**

La réflexion est en cours et est remise au goût du jour en fonction des clubs sportifs.
Le conseil des sports a décidé de réfléchir sur des pistes possibles.

Il est nécessaire également d'analyser les pistes de subsides possibles.

La fiche PCDR initiale envisage également l'idée d'un partenariat public-privé avec le Collège.

Bertrand précise qu'aucune piste ne sera oubliée.

5. **Planning des projets pour les années 2016, 2017 & 2018**

Vu le quorum, on ne fait qu'un rapide tour d'horizon de la proposition transmise dans la note préparatoire.

Réflexion de la CLDR sur le planning ci-dessus :

→ Certains projets n'apparaissent plus dans le planning 2016-2017-2018 proposé :

- *l'Agence de développement locale ? Bertrand Custinne précise que la DGO6 demande plus de synergie avec les Communes voisines qui en possèdent déjà. La piste n'est pas oubliée. On peut le remettre pour 2018.*

- *Aménagement du Coeur de vie de Bauche qui était en priorité 1 (Bertrand Custinne précise que la programmation court jusqu'à 2022 et qu'on ne sait pas tout réaliser en même temps)*

→ *Il y a une phase 2 à la fiche projet 1 – liaison - douce (Rue d'Evrehailles) à ne pas oublier. Un aménagement léger prévu n'a pas encore été réalisé → en 2017 nous pourrions prévoir une étude .*

→ *Sécurisation aux abords des écoles : Spontin, il y a quelque chose à prévoir. Au minimum au niveau de l'escalier*

→ *Vu la complexité des projets PCDR. Si de petits aménagements sont suffisants, ceux-ci pourraient être prévus au budget communal sans faire appel au PCDR. (à analyser au cas par cas).*

→ *Aménagements de l'air multi-sport à Durnal et Yvoir. Qu'est-il prévu ? (fiche 1.10 ?)*

Bertrand Custinne rappelle que des choix sont à faire. Ceux-ci seront faits en fonction des priorités.

Catherine Van Dewalle propose à la CLDR d'envisager des tous petits projets : mesures 7.5 pour développement rural .

La discussion et le vote formel sur le planning seront mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

A noter que le planning tel qu'il sera adopté est très théorique et, comme déjà évoqué, il pourra être ajusté en fonction des besoins ou des opportunités ou encore des obstacles qui surviendraient.

6. **Divers**

Prochaine réunion de la CLDR

Le lundi 15 ou le lundi 22 février à 20h (en fonction de l'évolution des dossiers et de la séance du conseil communal) avec notamment l'approbation de notre rapport d'activités 2015.